

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 14 septembre 2022

QUALITE DE L'EAU SUR LA COMMUNE DE SAINT-ANDRE :

Recommandations sanitaires au moment des remises en eau suite aux coupures

Suite à un incident sur le forage Dioré, la distribution en eau est perturbée pour près de 8 500 abonnés de la commune de Saint-André. Un plan de coupures d'eau est mis en œuvre de 20h à 5h du matin par la CIREST et l'exploitant CISE Réunion sur plusieurs secteurs de la commune depuis le 12 septembre. Lorsque l'eau revient au robinet après une coupure, elle peut être impropre à la consommation durant plusieurs heures. Les coupures et remises en eau successives peuvent en effet générer une dégradation de la qualité de l'eau avec un risque pour la santé des consommateurs. Aussi, l'ARS La Réunion recommande la plus grande vigilance à la population concernée, notamment les personnes fragiles (personnes âgées, enfants...) durant la première demi-journée suivant chaque remise en eau.

Les quartiers concernés

Le plan de coupures d'eau de 20h à 5h du matin concerne plusieurs secteurs de la commune de Saint-André :

- Milles roches,
- Belzor,
- Pente Sassy,
- Butor,
- La Cressonnière,
- Rivière du Mât,
- Patelin, Ravine Creuse,
- Centre-ville,
- Chemin Lefaguyès,
- Chemin du Centre,
- ZAC Fayard,
- Chemin Brunet,
- Ruelle Virapatrin,
- Chemin Lagourgue,
- Chemin Fantaisie,
- Chemin Rio,
- Chemin Cent Gaulette.

Recommandations à la population

Les coupures et remises en eau successives peuvent générer une dégradation de la qualité de l'eau, en mettant en suspension les impuretés des canalisations, l'eau peut alors prendre une coloration et être impropre à la consommation.

Durant la première demi-journée suivant la remise eau, il est donc recommandé à la population des quartiers concernés de :

- **ne pas utiliser l'eau pour la boisson, la préparation des aliments/repas et des glaçons, et le lavage des dents,**
- **préférer la consommation d'eau embouteillée,**
- **privilégier l'eau du robinet pour les usages non alimentaires (toilettes, WC, ménage) ; laisser couler l'eau jusqu'à ce qu'elle soit claire**



- **concernant le stockage d'eau pour un usage alimentaire** : utiliser des récipients propres, fermés et équipés d'un robinet pour préserver la qualité de l'eau. L'eau conservée en dehors d'un réfrigérateur doit être renouvelée quotidiennement pour éviter qu'elle ne s'altère, compte tenu de la disparition du chlore.



Ces mesures doivent être respectées jusqu'à communication officielle du rétablissement de la qualité de l'eau.

Il est demandé aux habitants des secteurs concernés d'être vigilants aux messages et informations qui sont diffusés.

Des mesures et vérifications sont actuellement mises en œuvre par l'exploitant CISE Réunion et par l'ARS La Réunion pour s'assurer du retour à l'équilibre du réseau d'eau.

Contact presse

Service Communication ARS LA REUNION

Tél : 0262 93 94 55 – 0692 66 61 20

Mél : ars-reunion-communication@ars.sante.fr